DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT DE CHALONS EN CHAMPAGNE
CANTON DE MARSON
Membre de la Communauté de Communes de la Vallée de la Craie
COMMUNE D'OMEY

Séance du 9 juin 2020

Convocation du 04/06/2020

En l'an deux mille vingt, la mardi 9 juin à 20h15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle communale de Omey, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Éric VETU, Maire.

Présents : Mme Evelyne VALENTIN, M. Maxime LEBLANC, Mme Charlène GAILLET, M. Philippe SCIEUR, Mme Annie VETU, M. Jonathan ROSSIGNOL, Mme Marylène OUDIN, M. Johann GALICHER, M. Grégory GALICHER, M. Valentin PIVIDORI

Secrétaire de séance : M. Jonathan ROSSIGNOL

Approbation du compte rendu de la réunion du 2 juin 2020 à l'unanimité.

****

21/2020 Délibération :
Vote des taux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **DECIDE** de maintenir les taux proposés pour l'année 2020, à savoir :

- Taxe foncière bâti : 5.31 %
- Taxe foncière non bâti : 14.05 %
- CFE : 11.33 %

D'autoriser le Maire à signer les documents s'y afférents

22-1/2020 Délibération :
Vote du budget Primitif 2020

Après en avoir délibéré, approuve et **VOTE** le budget 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

▶ FONCTIONNEMENT :	Dépenses : 505 625 €
	Recettes : 505 625 €
▶ INVESTISSEMENT :	Dépenses : 273 161 €
	Recettes : 273 161 €

23/2020 Délibération :
Proposition en vue de la constitution de la Commission des Impôts Directs

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29,
Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650,

DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT DE CHALONS EN CHAMPAGNE
CANTON DE MARSON
Membre de la Communauté de Communes de la Vallée de la Craie
COMMUNE D'OMEY

Considérant les conditions de recevabilité des commissaires proposés, à savoir, 25 ans au moins, de nationalité française, inscrits aux rôles d'imposition directes locales de la commune et ayant des connaissances suffisantes sur les circonstances locales et l'exécution des travaux confiés à cette commission ;
Considérant la nécessité de proposer ces personnes en nombre double,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour
Décide

- De désigner Monsieur Éric VETU, comme président de la commission de la commission communale des impôts directs,
- De proposer, en nombre double, les noms des 6 commissaires titulaires et autant de

Titulaires			*Suppléants*		
1	*BRIGNOLI Jean-Paul*	*TF*	*1*	*GALICHER Johann*	*TF*
2	*ALEXANDRE Martine*	*TF*	*2*	*TUROT David*	*TF*
3	*FISCHER Stéphanie*	*TF*	*3*	*MAITROT Jean-Baptiste*	*TF*
4	*SERGI Nicole*	*TF*	*4*	*RENARD Sylviane*	*TF*
5	*KOENIG François*	*TH*	*5*	*ACERBIS Denise*	*TF*
6	*COLLOT Joël*	*TF*	*6*	*FERTE Adeline*	*TH*
7	*LAUILHE Valérie*	*TF*	*7*	*GIGNON Thierry*	*TH*
8	*BREVILLE Gérald*	*TF*	*8*	*RAULT Joël*	*TF*
9	*VALENTIN Evelyne*	*TF*	*9*	*LEBLANC Maxime*	*TF*
10	*SCIEUR Philippe*	*TF*	*10*	*DERVIN Frédérique*	*TH*
11	*OUDIN Marylène*	*TF*	*11*	*GAILLET Charlène*	*TF*
12	*BERAT Noël*	*TF*	*12*	*BRIGNOLI Michel*	*TF*

suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux :

24/2020 Délibération :
Citoyenne d'honneur

M. le Maire sollicite la nomination d'une citoyenne d'honneur de la Commune de Omey, Madame DELICHERE Noémie, qui fêtera son centième anniversaire le 3 juillet 2020.
Ancienne institutrice à Omey et créatrice du CCL Mme DELICHERE Noémie a marqué la commune, c'est pourquoi M. le Maire sollicite sa nomination en tant que citoyenne d'honneur.
LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération,
D É C I D E, à l'unanimité :
- DE NOMMER Mme DELICHERE Noémie citoyenne d'honneur de la Commune ;
- DE REMERCIER Mme DELICHERE Noémie pour l'ensemble de ses actions pour la Commune
- D'autoriser le Maire à signer les documents s'y afférents

Le Maire
Éric VETU

MAIRIE D'OMEY
51240